

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue à la salle communautaire lundi le 11 septembre 2023 à 19 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Line Beauregard, conseillère; Noël Lanthier, conseiller; Nathalie Dupont, conseillère; Jessica Cloutier, conseillère; formant quorum sous la présidence de M. le Maire Richard Forget.

Est également présent : M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier.

Est absent : le conseiller Steve Martin.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h .

2023.09.171

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 11 SEPTEMBRE 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 11 septembre 2023
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023
3. Dépôt des listes des donateurs et rapports de dépenses
4. Affectation de 69 200\$ du surplus accumulé non affecté au budget
5. Certificat de crédit 2023-09-02
6. Adoption de la liste sélective des déboursés
7. Demande de dérogation mineure 2023-007
8. Demande de PIIA 2023-036
9. Demande de PIIA 2023-037
10. Demande de PIIA 2023-038
11. Demande de PIIA 2023-039
12. Demande de PIIA 2023-040
13. Demande de PIIA 2023-041
14. Programme de soutien financier pour réussite scolaire niveau primaire 2021-2025
15. Bourse pour les étudiants dans le cadre du programme de récompense pour la réussite scolaire 2021-2025
16. Demande de subvention auprès de la Fondation Tremblant
17. Mandat donné à l'Équipe Laurence Ingénieur conseil
18. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) Volet Accélération
19. Offre de service à la municipalité de Ste-Lucie-des-Laurentides pour l'entretien de certains chemins pour la période hivernale
20. Achat d'un tracteur John Deere 1023e-2023
- Période de questions
21. Levée de la séance ordinaire du conseil

2023.09.172

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.09.173

3. DÉPÔT DES LISTES DES DONATEURS ET RAPPORTS DE DÉPENSES

ATTENDU QU'aux fins d'application du chapitre XIV de la Loi sur les élections et les référendums, les candidats sont dans l'obligation de remplir le formulaire DGE-1038VF Liste des donateurs et de dépenses;

ATTENDU QUE tous les candidats ont déposé dans un délai de 90 jours suivants le jour du scrutin, les formulaires DGE-1038VF;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU que le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil municipal les rapports des dépenses et don sur les formulaires DGE-1038VF suite à l'élection partielle du 16 juillet 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.09.174

4. AFFECTATION DE 69 200\$ DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ AU BUDGET

59.11000.000 surplus accumulé non affecté de 69 200\$

Vers le poste

03.40000.000 surplus affecté à l'exercice

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU d'affecter la somme de soixante-neuf mille deux cents dollars (69 200\$) au surplus affecté à l'exercice 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.09.175

5. CERTIFICAT DE CRÉDIT 2023-09-02

Je, Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Lantier, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour les transferts mentionnés ci-dessous :

- Transfert du poste 03.40000.000 surplus affecté à l'exercice de soixante-neuf mille deux cents dollars (69 200\$)
Vers
- Différents postes budgétaires

- Transfert de cinquante-huit mille six cent quatre-vingts dollars (58 680\$) provenant de différents postes budgétaires
- Vers
- Différents postes budgétaires

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU d'approuver le certificat de disponibilité de crédit 2023-09-02 au montant de cent vingt-sept mille huit cent quatre-vingts dollars \$ (127 880\$).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

6. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2023.02.005 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et greffier-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	2453	633.10 \$
LE GROUPE ACCISST INC	2454	862.31 \$
ANDRÉ CHEVRIER	2455	100.00 \$
DU COQ A L'ÂNE DES LAURENTIDES	2456	804.82 \$
DIR. RESS. FINANCIÈRES & MATÉRIELLES	2457	85.08 \$
GARAGE MICHEL DAGENAIS (9276-4703 QC INC)	2458	542.13 \$
GILLES DUBÉ	2459	500.00 \$
FONDATION LA TRAVERSÉE	2460	100.00 \$
MARIE-ANNE VEZINA	2461	250.00 \$
MRC DES LAURENTIDES	2462	33 641.00 \$
POSTES CANADA	2463	143.65 \$
RÉGIE INCENDIE DES MONTS	2464	46 397.55 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE	2465	180.00 \$
CRE LAURENTIDES	2466	7 818.30 \$
RADO, CORBEIL & GÉNÉREUX	2467	1 954.58 \$
LES EVENEMENTS SONOLUM	2468	7 244.20 \$
COOP CHIFFON MAGIQUE	2469	79.19 \$
ATELIER BERNARD CHAUDRON INC.	2470	28.74 \$
████████████████████	2471	210.00 \$
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	2472	13 268.12 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	2473	3 520.39 \$
MARCHÉ M. BOUCHARD	2474	88.96 \$
ÉQUIPEMENTS BUREAU DES LAURENTIDES	2475	1 467.57 \$
INSPECTION MÉCANIQUE LAURENTIDES	2476	195.46 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	2477	506.48 \$
ADT CANADA INC	2478	153.74 \$
GILLES DUBÉ	2479	500.00 \$
MARCHÉ DU LAC LONG	2480	176.13 \$
CLUB PISCINE SAINTE-AGATHE INC.	2481	29.87 \$
LA PLANTERIE	2482	86.89 \$
KROWN ST-JÉRÔME	2483	931.30 \$
CANADIAN TIRE	2484	310.27 \$
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	2485	334.67 \$
SINTRA INC	2486	701.51 \$
INSPECTION MÉCANIQUE LAURENTIDES	2487	65.00 \$
S. BOURASSA LTÉE	2488	224.17 \$
BUREAU EN GROS	2489	182.78 \$
YVON MARINIER INC.	2490	2 448.15 \$
EXCAVATION M.A. ST-GEORGES INC.	2491	206.96 \$

CENTRE DE CAMION GALLAND	2492	566.14 \$
H2 LAB INC.	2493	353.55 \$
PÉTROLE PAGÉ	2494	3 303.37 \$
LINDE CANADA INC.	2495	333.40 \$
SANIVAC LAURENTIDES/9363-9888 QUÉBEC INC	2496	1 103.76 \$
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	2497	244.78 \$
SABLIÈRE 329 INC	2498	14 993.78 \$
LA JARDINIÈRE STE-AGATHE	2499	38.30 \$
JLD-LAGUE	2500	485.02 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	2501	2 586.54 \$
LORTIE MARTIN	2502	5 552.64 \$
BMR	2503	2 279.63 \$
SERVICE PATRICIA SANSREGRET	2504	869.63 \$
MARTIN BÉLAIR	2505	3 760.00 \$
	Total	163 443.61 \$

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES
MENSUELS BMO

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	55 311.86 \$
Services de téléphonie - Cellulaires + tél garage + fax	532.48 \$
Hydro-Québec - Luminaires + Panneaux	680.70 \$
Fonds de pension - AON-DESJARDINS - Juillet	10 426.31 \$
Fonds de pension - DESJARDINS - Août	1 051.52 \$
DAS Provincial - Juillet	27 074.02 \$
Remises salariales fédérales - Juillet	10 897.39 \$
Annie Gareau - Entretien ménager - Juillet	875.00 \$
Harnois - Énergies - Pétro-T - Août	395.00 \$
BMO Groupe Financier carte crédit	1 676.93 \$
Protectron - surveillance - 1e Août au 4 Novembre	153.87 \$
Frais bancaires Interac - Août	60.29 \$
Crédit-Bail (Freight 6-roues 2020-2025) - Août	2 755.96 \$
Crédit-Bail (Chargeuse/Rétrocaveuse 2022-2027) - Août	4 783.84 \$
Crédit-Bail (Équipement neige 2020-2025) - Août	2 010.70 \$
Crédit-Bail (Pelle hydraulique 2021-2026) - Août	4 005.46 \$
	Total
	122 691.33 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.09.177

7. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2023-007

Demande de permis no. 2023.133

Madame Lyne Bertrand
Monsieur Yan Bertrand
Madame Annie Bertrand
Boulevard Rolland-Cloutier
Lanthier, J0T 1V0
4615-91-3981-0-000-0000
Lot : 6 028 260 du Cadastre du Québec
Zone: 5F

Nature et effets

- Construction d'un garage de plus de 55.8 mètres carrés (article 7.1.1 du règlement de zonage numéro 154-2014)

Dérogação demandée

- Demande de dérogação mineure de 73,3 mètres carrés sur la superficie maximale.



La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

CONSIDÉRANT les neuf points de la grille d'évaluation présentés au CCU résolution 2023.09.53

CONSIDÉRANT que le conseil municipal revoit chaque point de ladite grille et arrive au même résultat,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU qu'après délibération du conseil que la présente dérogação soit et est refusée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.09.178

8. DEMANDE DE PIIA 2023-036

Demande de permis no. 2023-158 construction d'un bâtiment principal

Monsieur Francois Rouleau
 260, chemin des Merisiers
 Lantier, J0T 1V0
 4516-33-6886-0-000-0000
 Lot : 6 450 871 Cadastre du Québec
 Zone: 2V

Évaluation

5.2 Secteurs montagneux
 Pourcentage acceptable 60%
 Pourcentage de conformité du projet 93.8%

Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac
 Pourcentage acceptable 60%
 Pourcentage de conformité du projet 81.3%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2023-036 soit et est acceptée selon la résolution 2023.09.54 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à

l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.09.179

9. DEMANDE DE PIIA 2023-037

Demande de permis no. 2023-163, agrandissement du bâtiment principal

Monsieur Éric Chatelain
107, chemin de la Pension
Lantier, J0T 1V0
4516-14-4615-0-000-0000
Lot : 6 029 393 du Cadastre du Québec
Zone: 2V

Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac	
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	87.5%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2023-037 soit et est acceptée selon la résolution 2023.09.55 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.09.180

10. DEMANDE DE PIIA 2023-038

Demande de permis no. 2023-164, construction d'un bâtiment principal

Monsieur Éric Chatelain
chemin de la Pension
Lantier, J0T 1V0
4516-14-4615-0-000-0000
Lot : 6 030 417 du Cadastre du Québec
Zone: 2V

Évaluation

5.2 Secteurs montagneux	
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	83.3%

Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac	
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	81.3%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2023-038 soit et est acceptée selon la résolution 2023.09.56 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.09.181

11. DEMANDE DE PIIA 2023-039

Demande de permis no. 2023-165, construction d'un bâtiment principal

Madame Lise-Anne St-Vincent
136, chemin de la Pension
Lantier, J0T 1V0
4516-38-8836-0-000-0000
Lot : 6 029 422 du Cadastre du Québec
Zone: 2V

Évaluation

5.2 Secteurs montagneux	
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	77.8%

Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac	
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	62.5%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2023-039 soit et est acceptée selon la résolution 2023.09.57 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.09.182

12. DEMANDE DE PIIA 2023-040

Demande de permis no. 2023-166, rénovation du bâtiment principal

Madame Luciana Crispino
134, chemin des Épigées
Lantier, J0T 1V0
4611-77-7501-0-000-0000
Lot : 6 029 736 du Cadastre du Québec
Zone: 16H

Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac	
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2023-040 soit et est acceptée selon la résolution 2023.09.58 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.09.183

13. DEMANDE DE PIIA 2023-041

Demande de permis no. 2023-117, rénovation du bâtiment principal

Monsieur Robert Kahan
170, chemin du Lac-Ludger
Lantier, J0T 1V0
4611-10-3594-0-000-0000
Lot : 6 029 554 du Cadastre du Québec
Zone: 10V

Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac	
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2023-041 soit et est acceptée selon la résolution 2023.09.59 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

- 2023.09.184** **14. PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR RÉUSSITE SCOLAIRE NIVEAU PRIMAIRE 2021-2025**
- Il EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont
- ET RÉSOLU** d'indexer les montants versés rétroactivement pour l'année 2022 et annuellement pour les années 2023 à 2025 selon l'IPC du Canada publié au mois de juillet de chaque année et de rembourser les frais scolaires selon les modalités du programme.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2023.09.185** **15. BOURSE POUR LES ÉTUDIANTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉCOMPENSE POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE 2021-2025**
- Il EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier
- ET RÉSOLU** d'indexer les montants versés rétroactivement pour l'année 2022 et annuellement pour les années 2023 à 2025 selon l'IPC du Canada publié au mois de juillet de chaque année et de remettre des bourses pour les étudiants dans le cadre du programme de récompense pour la réussite scolaire pour l'année 2023 aux enfants inscrits au programme.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2023.09.186** **16. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA FONDATION TREMBLANT**
- IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard
- ET RÉSOLU** que la Municipalité de Lantier demande une subvention à la Fondation Tremblant pour les projets suivants :
1. Dépouillement de l'arbre de Noël 2023;
 2. Camp de jour 2024;
 3. Activités de Pâques 2024.
- ET** de désigner Madame Marie-Chantale St-Antoine, directrice générale adjointe comme représentante autorisée à signer les documents au nom de la municipalité de Lantier.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2023.09.187** **17. MANDAT DONNÉ À L'ÉQUIPE LAURENCE INGÉNIEUR CONSEIL**
- IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont
- ET RÉSOLU** de mandater Équipe Laurence Ingénieur conseil relatif au Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL) 2021-2025 au montant de 14 995\$ plus les taxes applicables pour le croissant des Trois-Lacs (adresse #807 @ Montée de la Baie) sur 1200 mètres, selon l'offre OS-3487 pour l'année 2024.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2023.09.188** **18. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) VOLET ACCÉLÉRATION**
- ATTENDU QUE** le Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;
- ATTENDU QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025;
- ATTENDU QUE** la Municipalité de Lantier doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;
- ATTENDU QUE** la Municipalité de Lantier choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :
- l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de la conseillère Marie-Josée Leroux, appuyée par le conseiller Noël Lanthier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil municipal de la municipalité de Lantier autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que M. Benoit Charbonneau, directeur général et greffier trésorier est dûment autorisé ou autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.09.189

19. OFFRE DE SERVICE À LA MUNICIPALITÉ DE STE-LUCIE-DES-LAURENTIDES POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS CHEMINS POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

ATTENDU QU'une partie du chemin Fournelle, Cadastre 6 030 189 (+-520m) et une partie du chemin du Lac-Ludger, Cadastre 6 030 544 (+-480m) passent obligatoirement par la Municipalité de Lantier pour accéder à des propriétés situées sur le territoire la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides;

ATTENDU QUE dans le cadre d'entente de service entre municipalités, le chemin de la Source/8^e rang, cadastre 6 255 530 (+-400m) et sur le chemin de la Sablière/7^e rang, cadastres 6 030 497 et 6 030 498 (+-1.45km) jusqu'à l'intersection du chemin des Hauteurs;

ATTENDU QUE l'offre est pour le déneigement et l'épandage d'abrasif de ces chemins pour l'hiver 2023-2024;

ATTENDU QUE les parties pourront mettre fin à ladite entente en avisant par écrit, et ce, avant le 1^{er} octobre de chaque année;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU

QUE le coût pour le déneigement de ces chemins est de 10 000 \$ dollars du kilomètre pour la période hivernale (2023-2024) et devra être réévalué annuellement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.09.190

20. ACHAT D'UN TRACTEUR JOHN DEERE 1023E-2023

CONSIDÉRANT que les équipements actuels (tracteur à gazon et VTT) ne sont plus adéquats aux besoins grandissant pour l'entretien des parcs et terrains de jeux;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU de faire l'acquisition d'un tracteur John Deere 1023E-2023 au groupe JLD-Lague de Ste-Agathe au montant de 19 793\$ plus les taxes applicables selon la soumission 236117 du 2023-08-29

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2023.09.191

21. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 19 h 27

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Benoit Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

Richard Forget
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.